

Appel d'offres # 2526-19111

ADDENDA 1

École du Vallon
Centre de services scolaire des Draveurs

Mesure Maintien des bâtiments
Remplacement des chaudières et des contrôles pneumatiques

Le présent addenda fait partie des documents d'appels d'offres. Le soumissionnaire doit en prendre connaissance et inclure les frais relatifs à son contenu dans le montant de la soumission.

Veuillez prendre note que le produits Reliable Controls n'est pas accepté pour ce projet.

L'addenda 1 contient les pages suivantes :

Page frontispice : 1 page

Devis mécanique M-001 : 1 page

Plans mécanique : 3 pages

Nombre de pages (incluant celle-ci) : 5 pages



Signature du responsable du
Centre de services scolaire des Draveurs

5 décembre 2025

Date

ADD No. :	M-001	PROJET :	École du Vallon - Remplacement entrée électrique/chaudières/pneumatique
-----------	-------	----------	---

DISCIPLINE :	MÉCANIQUE	CLIENT :	Centre de services scolaire des Draveurs
DATE :	2025-12-04	ARCHITECTE :	A4 architecture
NO PROJET CLIENT :	2526-19111	DOSSIER WSP :	CA0038242.6754

DOCUMENTS JOINTS	Plans : M-003, M-004 et M-005	NB DE PAGES : (addenda et pièces jointes)	4
------------------	-------------------------------	--	---

Les soumissionnaires doivent prendre connaissance des précisions, additions ou modifications indiquées dans le présent addenda, lequel fait partie intégrante des documents d'appels d'offres. Ils devront en tenir compte lors de la préparation de leur soumission. Les soumissionnaires sont assujettis aux exigences et aux directives mentionnées au devis de l'architecte.

PRÉPARÉ PAR :	
François Patry, ing.	
ASSISTÉ DE :	
Sylvain Fournier, techn.	

DESCRIPTION DES CHANGEMENTS

A. VENTILATION

A.1. DEVIS

A.1.1. Dans la section « Ventilation » de la liste des dessins d'atelier, ajouter les items suivants :

Moteur de ventilateur 10 HP

Moteur de ventilateur 20 HP

Ventilateur VE-01

A.1.2. Article 5 – Cheminée de la section « Ventilation » : remplacer le sous-article .1 par le suivant :

.1 Cheminée des chaudières et du chauffe-eau.

A.2. PLANS – M-003, M-004 ET M-005

A.2.1. Plans réémis.

A.2.2. Voir plans pour remplacement complet de la cheminée desservant le chauffe-eau existant.

FIN DE L'ADDENDA